



Notre écoute permanente, la connaissance précise des besoins et situations délicates, déterminent la rapidité de notre intervention.

Notre action

Aides d'urgence: lors d'un changement brutal de situation (difficultés diverses) une aide d'urgence peut être envisagée.

Aides régulières: une aide régulière peut être mise en place pour préserver la vie familiale et permettre aux enfants de poursuivre leurs études.

Ces deux types d'aides sont accordés en fonction de la situation financière et sociale avérée.

Notre fonctionnement

Les dossiers doivent être intégralement complétés.

Aides d'urgence: la demande doit être faite par le référent auprès de l'un des membres du bureau d'Amitié Assistance.

Aides régulières

- Demande de dossier auprès d'un membre du bureau d'Amitié Assistance ou par téléchargement sur notre site.
- Instruction par le référent.
- Transmission au bureau d'Amitié Assistance.
- Décision sur le type d'aide et de ses modalités d'octroi par le bureau d'Amitié Assistance.

Nos ressources

- Cotisations annuelles versées par les quatre clubs du Quatalagor.
- Dons (n'oubliez pas Amitié Assistance lors de vos manifestations).

Notre ambition

- Nous faire connaître auprès de chaque membre du Quatalagor par notre présence lors de comités ou manifestations.
- Que chaque ami dans un réel besoin n'hésite pas à nous contacter.

Nos statuts

- Vous les trouverez sur notre site : www.amitie-assistance.fr

Nous avons besoin de vous pour continuer à vous aider!

